

FICHE DE POSTE

Code poste RenoirRH :

N° publication CSP :

Intitulé du poste (F/H) :

Chef du service informatique

Catégorie : Catégorie A

Corps : ATTADM - Attaché d'administration

Spécialité :

Groupe RIFSEEP :

Nature de l'emploi : Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Domaine fonctionnel :

RMCC : SIC - Systèmes et réseaux d'information et de communication

RMFP : FPNUM - Numérique

Emploi-type :

RMCC : SIC01B - Responsable des systèmes et réseaux d'information et de comm

RMFP : FPNUM002 - Responsable d'entité dédiée au numérique

Localisation administrative et géographique/Affectation :

Ministère de la Culture
DGCA
DGCA-Établissements Publics (010DG20075)
DGCA-EP ENSBA (010DG20044)
14 RUE BONAPARTE 75272 PARIS

Description du poste

Le chef du service anime et coordonne l'activité du service. A ce titre, il encadre l'agent et prestataires qui y collaborent et a la responsabilité de la gestion du budget informatique (fonctionnement et investissement) afin de garantir la pérennité et la continuité de service des différents systèmes d'information de l'établissement.

Placé sous l'autorité du directeur du bâtiment, il est associé aux projets de développement relatifs ou en lien avec les applicatifs de l'école en tant que maître d'œuvre.

Il assure notamment les missions suivantes :

- Gérer et superviser les infrastructures informatiques
- Gérer les parcs informatiques (matériel et logiciels) et prévoir les mises à jour et évolutions
- Superviser le bon fonctionnement des serveurs, réseaux, et des applications métiers
- Piloter les projets de développement, d'intégration et de mise à jour des systèmes
- Gérer les risques liés à la cybersécurité et mettre en place des solutions de prévention (antivirus, firewalls, etc.)
- Assurer le maintien en conditions opérationnelles des systèmes d'information (réseau, stockage, sécurité)
- Assurer la répartition des tâches et suivre l'avancement des projets
- Assurer la gestion des incidents et demandes des utilisateurs
- Assurer la veille technologique

Descriptif du profil recherché

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

Expertise en administration de systèmes (Windows, HyperV, etc.) / Expert
Maîtrise des réseaux (LAN, WAN, VPN) et des protocoles de communication / Expert
Expérience en gestion de projets informatiques / Expert

Savoir-faire :

Arbitrer et opérer des choix stratégiques et techniques en cohérence avec les orientations / Expert
Capacité à travailler sous pression et à gérer plusieurs priorités / Expert
Sens de l'organisation, de la rigueur et de la méthode / Maîtrise

Savoir-être :

Capacité à dialoguer et coopérer / Expert
Autonomie, rigueur et sens de l'initiative / Maîtrise
Être à l'écoute / Maîtrise

Descriptif de l'employeur

L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts est un établissement public administratif, tout à la fois lieu de formation et d'expérimentation artistiques, lieu d'expositions, « musée de France » conservant des collections historiques et contemporaines et maison d'édition.

Sous tutelle du ministère de la Culture (DGCA), les Beaux-Arts de Paris ont pour mission première la formation de 650 étudiants se destinant à la création artistique de haut niveau. Ils forment un vaste ensemble architectural, situé entre le quai Malaquais et la rue Bonaparte, à Paris. L'établissement dispose également d'un second site, en location, à Saint-Ouen et est propriétaire d'un important parc immobilier légué.

Le service informatique est composé de deux personnes : un chef de service et un assistant informatique. Il a pour mission de gérer les infrastructures, les réseaux ainsi que le service aux utilisateurs, soit environ 200 agents de l'établissement.

Quelques chiffres clés à l'année :

- 200 ordinateurs portables paramétrés pour le télétravail.
- 200 licences offices 365
- 50 badges d'accès
- 600 adresses électroniques à créer pour les nouveaux étudiants, en collaboration avec le service des études
- 650 cartes d'identités étudiantes internationales (ISIC)

Conditions particulières d'exercice

Possibilité d'astreinte et horaires décalés. L'ENSBA fonctionne selon le calendrier des établissements d'enseignement supérieur, avec 8 semaines de congés fixes : 1 semaine durant les vacances scolaires de printemps, 5 semaines entre la fin juillet et le mois d'août, 2 semaines en fin d'année. Les agents disposent par ailleurs de 2 jours de congés annuels et de 12 jours RTT mobiles.

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e.

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Qui contacter ?

pierre.guyot@beauxartsparis.fr

Envoi des candidatures

recrutement@beauxartsparis.fr

Documents à transmettre

CV et lettre de motivation obligatoire

Date de mise à jour

à renseigner